

MONTAUBAN PPDC
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Retrouvez l'actualité
du SNUipp - FSU
82 sur notre site et
sur

23 Grand'Rue Sapiac
82000 Montauban
 05-63-03-57-81
 06-82-30-11-88
 snu82@snuipp.fr
 <http://82.snuipp.fr>

Bout de Craie,
bulletin syndical d'informations distribué à TOU-TE-S
les enseignant-e-s des écoles du Tarn-et-Garonne.

La section du SNUipp-FSU 82 est ouverte du lundi au jeudi de 9h à 17h (au moins...), le mercredi de 9h à 12h.
Des enseignant-e-s y exercent leurs missions d'élue-s du personnel et de militant-e-s syndicaux.
N'hésitez pas à nous solliciter !

LE PROJET MACRON-DELEVOYE DE RETRAITE PAR POINTS

n°110 NOVEMBRE 2019
Déposé le 26/11/19



**BAISSE GÉNÉRALE
DES PENSIONS**



**ALLONGEMENT
DES CARRIÈRES ET
DE LA DURÉE
DE TRAVAIL**



**SYSTÈME DE DÉCÔTE
AMPLIFIÉE**



**INÉGALITÉ
FEMMES-HOMMES**

MOBILISATION GÉNÉRALE !

GRÈVE INTER PROFESSIONNELLE

Jeudi 5 décembre

MONTAUBAN

10 h - Esplanade des Fontaines

Sommaire:
Page 1:
Grève 5 décembre
Pages 2 et 3:
affiche Raisons colère
Page 4:
Catastrophe annoncée



AG en fin de manif -> Maison du Peuple

LES RETRAITES, SELON LE PROJET MACRON-DELEVOYE :

**PRIVÉ PUBLIC :
TOUTES LES
PENSIONS À LA
BAISSE**

Le gouvernement prévoit de limiter à 14 % du PIB (le taux actuel) la part consacrée aux retraites alors que le nombre de retraité.e.s va augmenter dans les années à venir. Mathématiquement, les pensions vont donc TOUTES diminuer (dans le public comme dans le privé).

**ALLONGEMENT DES
CARRIÈRES**

Une décote supplémentaire jusqu'à l'âge pivot de 64 ans contraindrait les travailleur.euses à retarder leur départ pour espérer une retraite convenable.

**POUR LES PE : DES
CENTAINES D'EUROS
DE PERTE**

La fin de la prise en compte des 6 derniers mois pénaliserait les fonctionnaires en général mais particulièrement celles et ceux qui ont peu de primes. Ainsi, les pertes des PE seraient énormes, de 300 à 900 euros par mois.

**INÉGALITÉS FEMMES-
HOMMES AGGRAVÉES**

Les systèmes à points sont défavorables aux carrières « heurtées » (maladie, temps partiel, dispo...) et donc aux femmes qui en sont souvent victimes. La révision à la baisse des droits familiaux (enfants, réversion...) aggraverait encore la situation.

**AUCUNE GARANTIE
POUR LE MONTANT
DES PENSIONS**

La valeur des points évoluerait chaque année en dehors de tout débat démocratique, rendant le montant des pensions imprévisible. Plus besoin d'une loi, il suffira de faire « bouger » un taux pour paupériser un peu plus les retraité.e.s.

**LE SABORDAGE D'UN
SYSTEME
ACTUELLEMENT
SOLIDAIRE ... ET VIABLE !**

Le système actuel doit être amélioré mais il repose sur des principes toujours d'actualité et, contrairement à une idée reçue répandue, n'est pas du tout à l'agonie, « Le problème des retraites n'est plus un problème financier », d'après E. Macron lui-même.

LA RETRAITE, UN CHOIX DE SOCIÉTÉ ET DE RÉPARTITION DES RICHESSES.

TOUTES ET TOUS MOBILISÉ-ES ET EN GRÈVE LE 5 DÉCEMBRE

RETRAITE PAR POINTS :

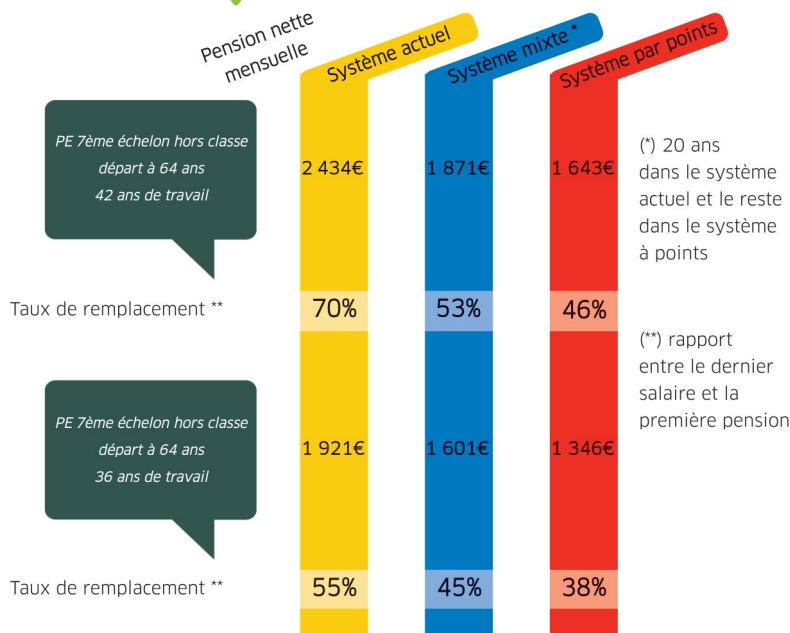
CATASTROPHE ANNONCÉE

Si le projet de réforme Delevoye-Macron aboutit, il sera catastrophique pour l'ensemble des salarié-es et **fonctionnaires**, et particulièrement pour les **femmes**. Parmi les fonctionnaires, **ce sont les enseignant-es qui seraient les plus touché-es notamment dans le premier degré !**

La retraite par points n'a pas d'autre finalité que de réduire drastiquement les pensions, d'allonger la durée d'assurance, de mettre à mal des droits liés aux enfants, de reculer davantage les bornes d'âge et de renforcer un système de décote (particulièrement défavorable aux enseignant-e-s). Il s'agit ainsi pour le gouvernement d'alléger les «charges» des employeurs et de **faire disparaître une conquête sociale** de nos aînés fondée sur le principe de répartition et de solidarité entre générations.

Nous avons toutes les raisons de nous mobiliser à partir du 5 décembre !

CONCRÈTEMENT POUR LES PE



Pour les professeurs des écoles, la perte de pension engendrée par cette réforme pourrait atteindre 900€ nets par mois !

INFORMEZ-VOUS !

Réunions d'information syndicale, publications, courriels, réseaux sociaux, site internet... Le SNUipp-FSU met à la disposition des écoles et des enseignants de nombreuses ressources pour comprendre les enjeux de la réforme des retraites.

Toutes ces ressources sont accessibles et régulièrement mises à jour sur notre site départemental (<http://82.snuipp.fr>). Informez-vous et **n'hésitez pas à diffuser autour de vous !**

Trimestriel Dépôt légal N°243 Prix 1 € Abonnement 15 €
Ce bulletin est imprimé par nos soins.
ISSN 1240-2400 CPPAP N° 0520 S 06506
Directeur de publication : Guillaume Manganot
Bout de Craie, bulletin syndical du
SNUipp-FSU 82

SIGNE AVANT-COUREUR ...



« Le système de retraite par point, j'y suis favorable. [...] Le système par points en réalité ça permet une chose, qu'aucun homme politique n'avoue. Cela permet de diminuer chaque année la valeur des points et donc de diminuer le niveau de pensions. »

François FILLON, le 10 mars 2016 (sur

FAISONS DU LIEN

La retraite est l'aboutissement d'une carrière : elle doit être pour les fonctionnaires la juste récompense d'un engagement au service du public. C'est ce qu'indique d'ailleurs le code des pensions : la pension vise à garantir "des conditions matérielles d'existence en rapport avec la dignité de sa fonction".

Alors que les enseignant-es français-es subissent un réel **déclassement salarial** et une dégradation galopante de leurs **conditions de travail**, le projet du président de la république consiste à les faire travailler davantage, plus longtemps... pour une retraite indigne !

La mort tragique de notre collègue Christine Renon (directrice à Pantin), l'augmentation exponentielle des arrêts maladie et des démissions mettent en exergue la situation inacceptable dans laquelle se retrouvent de nos jours nombre d'entre nous.

Salaires, santé, conditions de travail, retraite : tout est lié ! Il ne s'agit pas d'éléments disjoints les uns des autres. Tout cela s'imbrique logiquement dans une carrière. Les projets gouvernementaux sont une attaque frontale sans précédent sur tous les fronts où les professeurs des écoles sont la cible. **Ne soyons pas dupes, ne soyons pas les véritables dindons de la farce, MOBILISONS-NOUS DÈS LE 5 DÉCEMBRE !**

DÉCLARATION PRÉALABLE

La déclaration d'intention de participation à la grève du jeudi 5 décembre est à envoyer à la DRH **le lundi 2 décembre (avant minuit) dernier délai**. Elle peut être acheminée par voie postale ou par courriel drh82@ac-toulouse.fr avec notre adresse professionnelle, après avoir été numérisée. Vous retrouverez un modèle de déclaration sur notre site internet.

Cette déclaration - comme son nom l'indique - est intentionnelle. Dans le cadre de la reconduction de la grève, **nous invitons à cet effet, tous les enseignant-es - qu'ils-elles participent ou non à la grève -** à remplir la déclaration en listant d'emblée tous les jours du mois de décembre afin de mettre la pression. Les collègues se positionneront sur chacune de ces journées en fonction des éléments débattus